

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des Fonds

CONTRAT HELIOS2 – SÉRIES 6, 7 ET 8

Renseignements financiers au **31 décembre 2019** (sauf indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque nouveau Fonds qui sera disponible pour le Contrat Helios2 à partir du 30 novembre 2020. L'aperçu d'un Fonds vous donne une idée de ce dans quoi le Fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos Fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces Fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des Fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez résilier tout achat subséquent effectué au titre du Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'aux nouveaux achats.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérez votre Dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que l'achat en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale : 1, complexe Desjardins, C.P. 9000

Montréal (Québec) H5B 1H5

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

TABLE DES MATIÈRES

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre.	2
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociétéTerre.	5
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé.	8
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé.	11
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé.	14
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé.	17
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé.	20
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé.	23
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins.	26

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,41 %
 Série 7 : 1,90 %
 Série 8 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

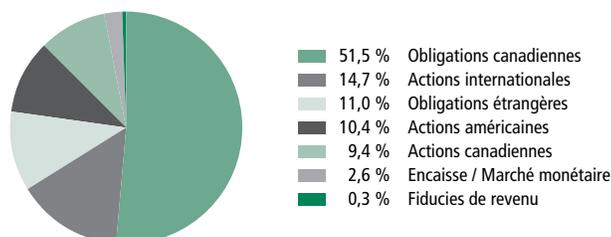
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Modéré Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	51,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	9,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	1,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	1,6 %
TOTAL	96,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 mai 2020**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75. Comme ce Fonds a été lancé le 16 novembre 2020 et que le fonds sous-jacent a été lancé le 14 avril 2020, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 mai 2020.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,41 %	1,90 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,40 %
Helios2 – 100/100 i				0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV				1,15 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S.O.
 Série 7 : S.O.
 Série 8 : S.O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,76 %
 Série 7 : 2,24 %
 Série 8 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

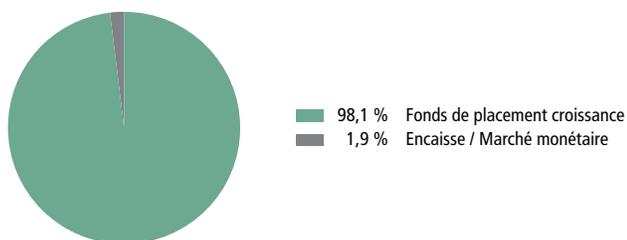
3. Dans quoi le Fonds investit-il?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociétéTerre 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	26,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	26,0 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales	15,4 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions des marchés émergents	8,9 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Technologies propres	7,1 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions positives	7,1 %
Fonds Desjardins SociétéTerre Environnement	6,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 7

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

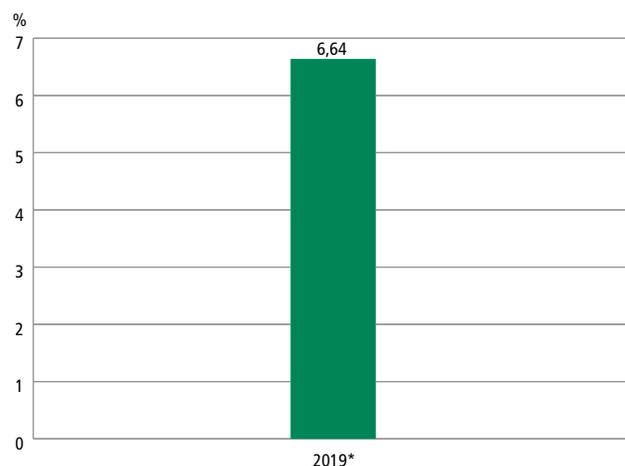
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 066,40 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,76 %	2,24 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,60 %
Helios2 – 100/100 i				1,35 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S.O.
 Série 7 : S.O.
 Série 8 : S.O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 1,72 %
 Série 7 : 1,21 %
 Série 8 : 1,38 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

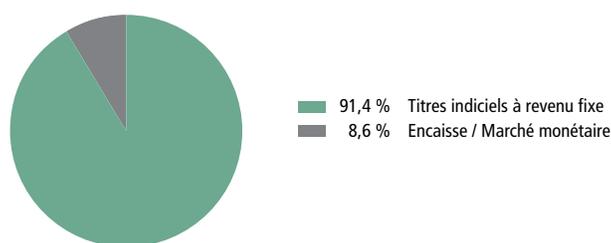
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	68,5 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	11,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	5,9 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 5

Répartition des placements au 31 décembre 2019**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

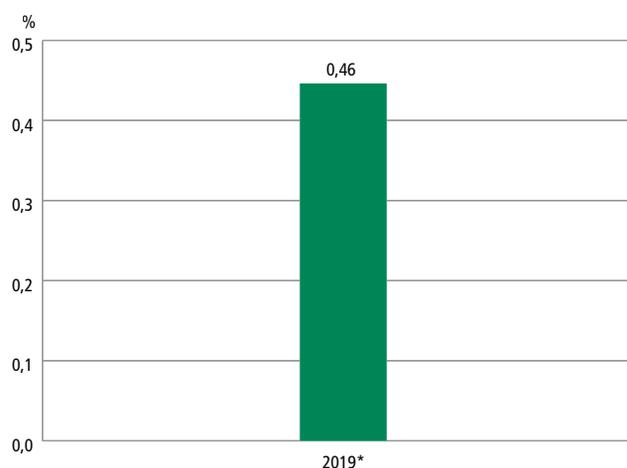
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 004,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué..



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant stable et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories de revenu fixe différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement																
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission. 																
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée. 								
Moins de 1 an	3,0 %																	
Moins de 2 ans	2,5 %																	
Moins de 3 ans	2,0 %																	
3 ans et plus	0,0 %																	
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans et plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans et plus	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Moins de 1 an	5,5 %																	
Moins de 2 ans	5,0 %																	
Moins de 3 ans	5,0 %																	
Moins de 4 ans	4,0 %																	
Moins de 5 ans	4,0 %																	
Moins de 6 ans	3,0 %																	
Moins de 7 ans	2,0 %																	
7 ans et plus	0,0 %																	
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF. 																
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF. 																

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	1,72 %	1,21 %	1,38 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,25 %
Helios2 – 100/100 i				0,50 %
Helios2 – 75/100 GRV				0,70 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,45 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,30 %
 Série 7 : 1,78 %
 Série 8 : 1,95 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

3. Dans quoi le Fonds investit-il?

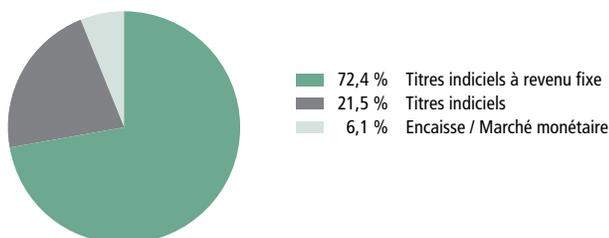
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (80 %) et des titres de participation (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	55,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	9,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	5,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,0 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	4,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	1,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	1,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	1,5 %
TOTAL	91,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 14

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

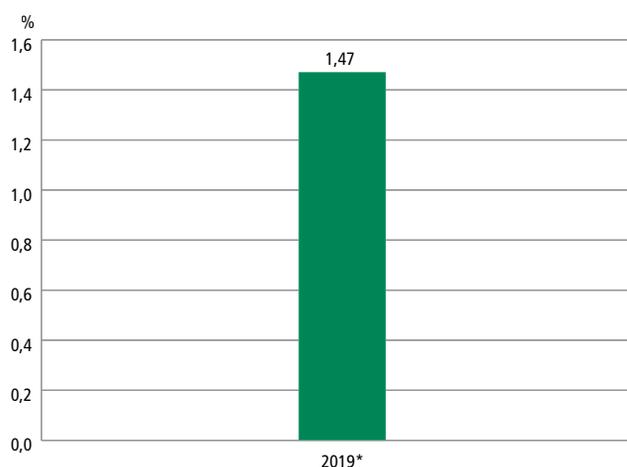
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 014,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,30 %	1,78 %	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,30 %
Helios2 – 100/100 i				0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV				1,05 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,36 %
 Série 7 : 1,84 %
 Série 8 : 2,01 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

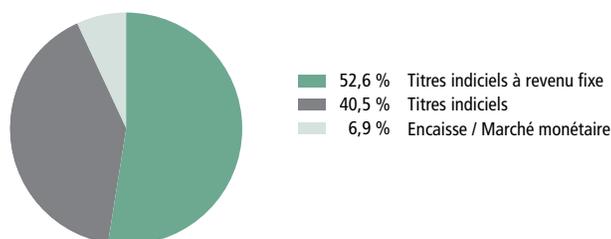
3. Dans quoi le Fonds investit-il?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (60 %) et des titres de participation (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	42,0 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	10,5 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	6,4 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	3,3 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	3,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	2,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,4 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

Répartition des placements au 31 décembre 2019**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

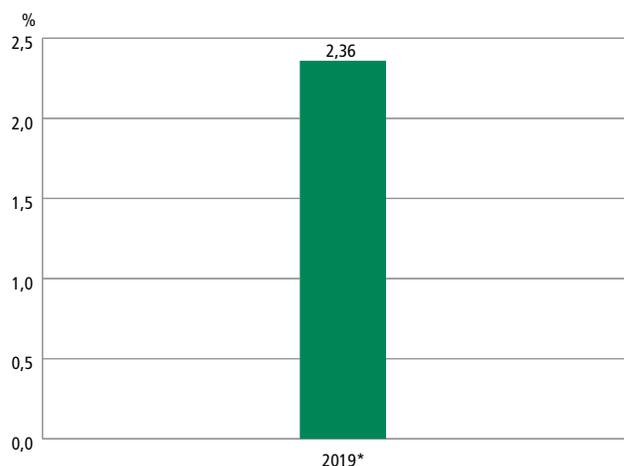
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 023,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,36 %	1,84 %	2,01 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,50 %
Helios2 – 100/100 i				0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV				1,15 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,41 %
 Série 7 : 1,90 %
 Série 8 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

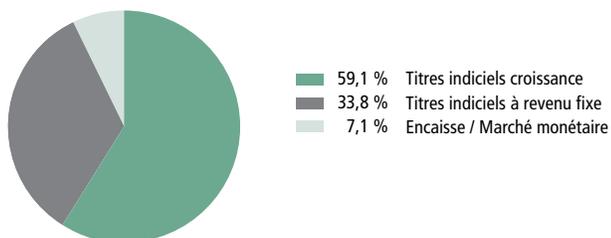
3. Dans quoi le Fonds investit-il?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	27,5 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	15,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	12,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	4,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	3,9 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,4 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	2,9 %
TOTAL	89,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019**4. Quel a été le rendement du Fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

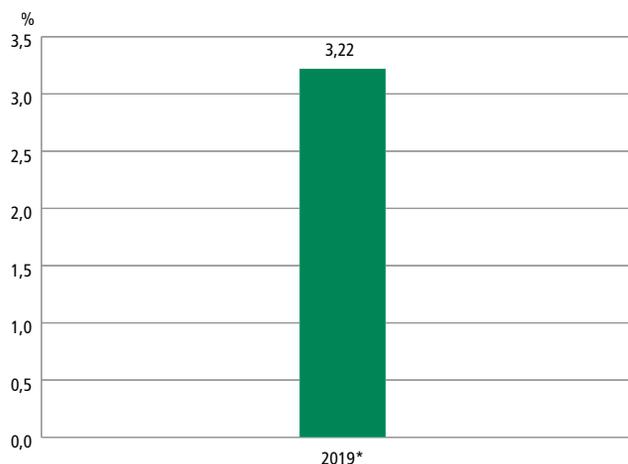
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 032,20 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,41 %	1,90 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,50 %
Helios2 – 100/100 i				1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV				1,25 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S.O.
 Série 7 : S.O.
 Série 8 : S.O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,47 %
 Série 7 : 1,95 %
 Série 8 : 2,13 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

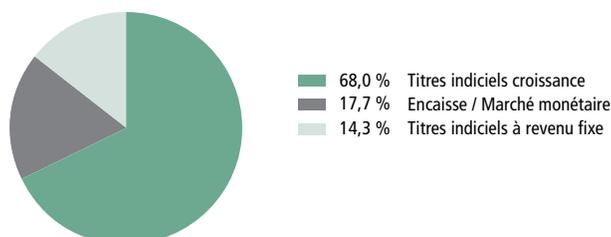
3. Dans quoi le Fonds investit-il?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	14,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	12,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	11,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	5,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	4,7 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	4,6 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	1,2 %
TOTAL	79,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

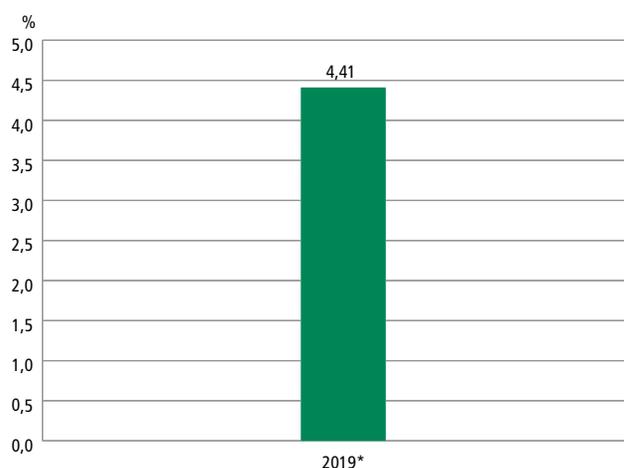
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 044,10 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,47 %	1,95 %	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,55 %
Helios2 – 100/100 i				1,35 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,53 %
 Série 7 : 2,01 %
 Série 8 : 2,18 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

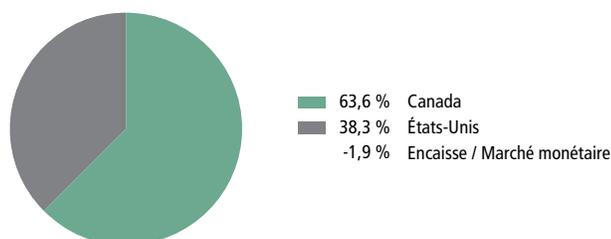
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	27,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,1 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	19,5 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	7,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	7,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	6,5 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	5,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,6 %
FNB Desjardins Marchés émergents multifacteurs à volatilité contrôlée	2,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1,9 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

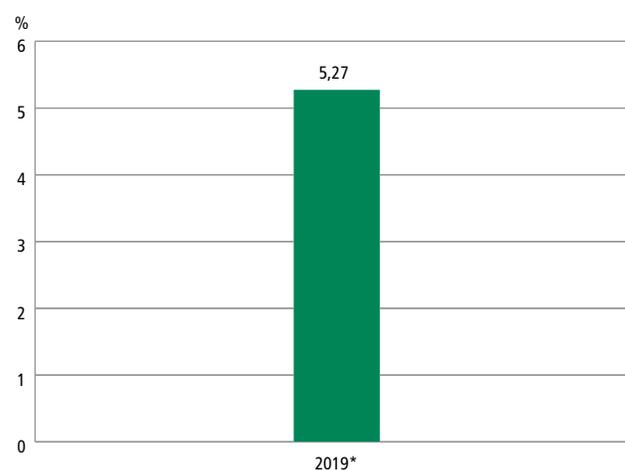
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 052,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

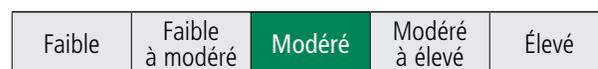
Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.



6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,53 %	2,01 %	2,18 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,55 %
Helios2 – 100/100 i				1,35 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

2. Bref aperçu

Date de création : Fonds : 16 novembre 2020
 Série 6 : 16 novembre 2020
 Série 7 : 16 novembre 2020
 Série 8 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Valeur liquidative par Part : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Nombre de parts en circulation (en milliers) : Série 6 : S. O.
 Série 7 : S. O.
 Série 8 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Série 6 : 2,59 %
 Série 7 : 2,07 %
 Série 8 : 2,24 %

Gestionnaire de portefeuille : Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille : S. O.

Dépôt minimal : Variable

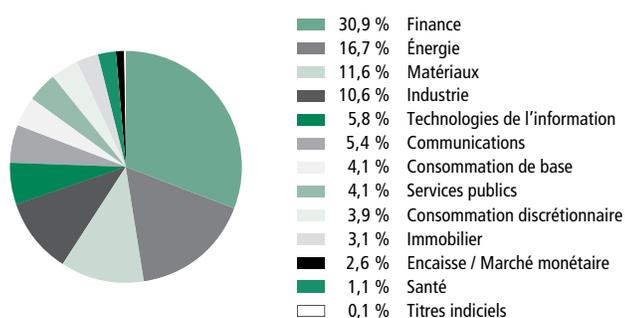
3. Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,5 %
Banque Toronto-Dominion	6,2 %
Enbridge	4,3 %
Banque Scotia	3,8 %
Brookfield Asset Management	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,4 %
Suncor Énergie	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Société aurifère Barrick	2,5 %
TOTAL	38,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 101

Répartition des placements au 31 décembre 2019



4. Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

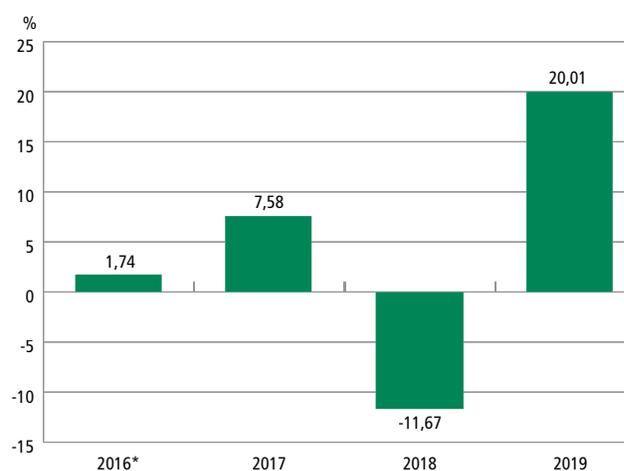
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 25 novembre 2016 détient maintenant 1 160,24 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

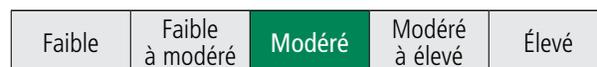
Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours des 4 dernières années. Depuis 2016, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

5. Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.



6. Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

7. À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

8. Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

A. Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
Frais de rachat réduits Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de rachat différés Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans et plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,00 %. Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous vendez dans les 3 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Aucuns frais – Récupération de commission au représentant Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition. Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous vendez dans les 5 ans, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

B. Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 7	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6, Série 7 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,59 %	2,07 %	2,24 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.			0,60 %
Helios2 – 100/100 i				1,35 %

C. Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de la Série et de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

Séries 6 et 8

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Série 7

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

D. Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des transferts et des rachats partiels de Parts.

9. Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre Dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans cette information.

Choisir Desjardins...

c'est choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, dont la solidité financière est reconnue par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement avant de souscrire un contrat.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %